

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2012

À cette séance ordinaire tenue le 12^{ième} jour de novembre 2012 étaient présents, Mesdames les conseillères Danielle Duchesneau DuSablou et Stéphanie Dusablou, Messieurs les conseillers Michel Trottier, Martin Denis, Louis-Philippe Douville et Yan Laganière tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00 par la prière.

2012-11-12-253

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2012-11-12-254

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2012

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal mentionné en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2012 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur le maire fait un résumé des résolutions du procès-verbal du 9 octobre 2012.

2012-11-12-255

RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 12 novembre 2012 au montant de 242 505.79\$ et autorise le paiement des factures.

Liste des Comptes d'Octobre 2012

#	Fournisseurs	Montant
1	Hydro-Québec	4 169.47 \$
2	Telus	1 199.40 \$
3	Telus Mobilité	34.36 \$
4	Xittel (internet)	91.93 \$
5	Shaw Direct, coupole quilles, Loisirs	33.17 \$
6	Salaires nets des Élus, octobre	2 387.38 \$
7	Salaires nets des Employés, octobre	14 171.97 \$
8	Salaires nets des Pompiers, incendie	1 578.05 \$
	Sortie: Mâchoires de vie 12 octobre	
9	Ministère du Revenu du Québec, remise octobre :6603.38 RRQ:2011: 178.07\$	6 781.45 \$
10	Receveur Général du Canada, remise octobre	2 594.93 \$
11	REER, octobre	1 394.02 \$
12	ADMQ formation 31 octobre, Directeur général, Québec	298.94 \$
13	Postes Canada, timbres Mun.:350.67, timbres pour envoi du questionnaire Polique familale: 1038.22	1 388.89 \$
14	Gilles Boutin, activité bibliothèque 14 octobre	231.90 \$
15	Pharmacie St-Casimir, remb. bon d'achat,Embellissement:25.00 Mun.: 12.62	37.62 \$
16	Réseau Mobilité Plus, fréquence numérique, incendie	41.05 \$
17	Jeunessor Portneuf, contribution financière 2012-2013	120.00 \$
18	Jean-Claude Labbé, remb. act. ext. hockey Xavier, Loisirs	95.00 \$
19	Cathia L'Heureux, remb. act. ext. hockey Nathan, Loisirs	95.00 \$
20	Michel Bureau, remb. act. ext. hockey Lou, Loisirs	95.00 \$
21	Robert Bélanger, ajust. taxes certificat d'évaluateur	357.74 \$
22	Gisèle Girard, ajust. taxes certificat d'évaluateur	26.35 \$
23	Camille Julien, ajust. taxes certificat d'évaluateur	185.93 \$
24	Bruno Laquerre, ajust. taxes certificat d'évaluateur	163.23 \$
25	Tro-Châînes Développement, ajust. taxes certificat d'évaluateur	28.61 \$
26	Mario Côté Inc., ajust. taxes certificat d'évaluateur	466.50 \$

27	Amélie Roy-Langlois, remb. cours Zumba, Loisirs	63.00 \$
28	Carolyne Julien, remb. cours Zumba, Loisirs	63.00 \$
29	Luz Marina Garcia, remb. cours Zumba, Loisirs	63.00 \$
30	Canadien National, entretien signaux, septembre	514.86 \$
31	Comité St-Casimir 2000, construction Serge Tessier, Claire Paquet, Part municipalité et Caisse Desjardins	10 000.00 \$
32	Godin Station Service, remb. bon d'achat, Embellissement	25.00 \$
33	Co-Op Univert, remb. bon d'achat, Embellissement	25.00 \$
34	CIT, location copieur 1 nov. au 31 janvier 2013	522.83 \$
35	Johanne Germain, André Trottier, servitude égout pour desservir la rue des Moissons	750.00 \$
36	Croix Bleue, ass. groupe 1 au 30 novembre	2 360.87 \$
37	CLD Portneuf, guide touristique Gîte de l'Écureuil, Loisirs	145.00 \$
38	Camping du Lac Blanc, sortie terrain jeu 18 juillet, Loisirs	111.67 \$
39	Marché Richelieu, Mun.: 22.08, Loisirs: 102.05	124.13 \$
40	Garage Conrad Audet, Mun.	492.06 \$
41	Électro-Paul, Centre Paroissial, 1463.07 Loisirs, Incendie:24.26	1 487.33 \$
42	SignoPlus, matériel signalisation	1 156.14 \$
43	Emco, Mun.; 301.90, Incendie: 183.96	485.86 \$
44	Les Terrassements François Fortier, réparation entrée d'eau (caserne): 465.65, ponceau et fossé Rg. Gaston-Genest: 787.58, Enlèvement asphalte Centre Paroissial: 1149.75	2 402.98 \$
45	Entreprises St-Ubalde, rebut de béton pour site à neige: 161.31, enlèvement trottoirs (Bureau Poste):1623.96	1 785.27 \$
46	Qualitas, laboratoire Rue des Moissons	3 517.14 \$
47	Pax Excavation, décompte progressif #2, Rue des Moissons et des Pionniers	51 324.84 \$
48	SNC Lavallin, surveillance travaux :13694.66, Assistance technique: 3667.85 réf: Rues des Moissons et des Pionniers	17 362.51 \$
49	Ward & Ass. notaire, honoraires acte de servitude HQ/Telus, rues des pionniers et des Moissons	965.07 \$
50	Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, avocats, honoraires professionnels au 30 septembre	901.97 \$
51	Biolab, analyses d'eau	1 532.91 \$
52	Toshiba, facturation copies excédentaires 1 novembre 2011 au 31 octobre 2012: 1772.32, Contrat de service annuel: 1 nov. 12 au 31oct.2013: 2253.74	4 026.06 \$
53	Graymont, gravier patinoire	5 298.92 \$
54	Richard Équipements, Mun.: 21.78, Politique familiale:180.42, cartouche d'encre Biblio:54.03	320.61 \$
55	Lettrage Michel Durivage, fournitures pour incendie	86.23 \$
56	GL Entrep. Électricien, réparations lumières de rues	802.91 \$
57	Dominic Tessier Perry, frais déplacements et repas 27-28 sept.(congrès):241.50, téléphone: 90.00	331.50 \$
58	Distribution Robert, produits nettoyage Centre Paroissial, Loisirs	29.16 \$
59	Ville Donnacona, facturation 1 au 31 août: 140.00, 1 au 30 septembre: 210.00	350.00 \$

60	Librairie Laliberté, achat volumes bibliothèque	468.47 \$
61	CPU Services, installation à distance terminal bibliothèque	189.71 \$
62	BFT Bowling, réparation planteurs quilles, Loisirs	1 166.42 \$
63	FQM facturation Dicom, sept. Mun.:51.56, Incendie: 10.19	61.75 \$
64	Environnement MCM Inc., honoraires professionnels étalonnage compteur pour osmose Aq.P.M.	1 465.93 \$
65	Système de sécurité AC.Qué.Inc. batterie et réparation système d'alarme bureau	166.26 \$
66	Maurice Champagne, arp. géom. honoraires professionnels implantation poteaux H.Q. Rue des Moissons	655.36 \$
67	SCAR: Mun.: 578.38, Loisirs: 477.24, Incendie: 71.66, Embellissement: 242.60	1 369.88 \$
68	Construction Pavage Portneuf, pavage patinoire:24841.08, achat asphalte:2234.88	27 075.96 \$
69	Société Canadienne des Postes, Éclaireur Novembre:92.92, Questionnaires Politique Familiale:97.30	190.22 \$
70	Unité de loisir et Sport Capitale Nationale, réunion 25 octobre, Jonathan Tessier, loisirs	91.98 \$
71	Jonathan Tessier, frais déplacements 25 et 27 octobre, Loisirs et frais de repas	117.23 \$
72	Michel Ross, frais déplacements 4 août au 27 octobre	112.00 \$
73	Municipalité St-Ubalde, remb. transport autobus (sortie terrain de jeu) Loisirs	152.60 \$
74	Julie-Anne Perreault, cours 1er vers, Loisirs	775.00 \$
75	Ginove, acier à la livre pour garage mun.	138.55 \$
76	Maheu & Maheu, entente gestion parasitaire	436.89 \$
77	Shred-It, destruction documents archives	441.50 \$
78	Asphalte St-Ubalde, pavage intersection Route Adélar-Laganière et Rg. Ste-Anne	11 905.66 \$
79	Acklands Grainger, bouteille gaz et moniteur, assainissement	905.03 \$
80	Godin Station Service, essence	388.80 \$
81	Les Installations Agora Inc. bandes patinoire, Loisirs	43 392.71 \$
82	Vohl, réparation arrêt glace Centre Paroissial, Mun.: 35.58, Loisirs: 69.05	104.63 \$
83	Réal Huot, indicateur de bornes fontaines, incendie	123.37 \$
84	Auvents Pont-Rouge, refaire toile de garage, assainis.	488.64 \$
85	Midifor Inc. nettoyage fossé (Réf: Terre Mme Anita Welsh)	793.33 \$
86	Albert Tessier, travaux avec pépinière fossé terrain loisirs, Route des Gervais, St-Jérôme, Laurent-Rivard, Ile Grandbois et Site à neige	1 797.19 \$
87	Jean Duchesneau, soudure alum. pour arrêt-glace Centre Paroissial, Mun.: 11.90, Loisirs: 23.10	35.00 \$

TOTAL DU MOIS : 242 505.79\$

Municipalité :	160 384.30 \$
Loisirs :	79 538.38 \$
Incendie :	2 265.51 \$
Comité d'embel.	317.60 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce douzième jour de novembre 2012.

René Savard,
Directeur général et secrétaire-trésorier

RAPPORT DES RESPONSABLES

M. Michel Trottier demande que les rangs soient gravelés cette semaine. Les membres du conseil appuient cette requête.

M. Martin Denis fait un rappel concernant le questionnaire relatif à la PFM.

Mme Danielle Duchesneau DuSablon nous résume la première réunion du Comité touristique. Par la suite, elle nous entretient de la dernière activité de la CCSOP, du déménagement des bureaux du docteur Doucet au presbytère et de la relocalisation des Chevaliers de Colomb à l'Auberge du Couvent. Enfin, elle tient à féliciter le Comité d'embellissement pour le prix décerné à la municipalité lors du dernier Gala de la Route des Fleurs ainsi que l'implication de Mme Lorraine Julien au niveau du parterre de l'église.

M. Louis-Philippe Douville n'a rien à signaler.

M. Yan Laganière nous entretient des travaux de la Maison des Pionniers.

Mme Stéphanie Dusablon tient à féliciter le comité organisateur du Salon des Artisans.

Monsieur Dominic Tessier Perry adresse une motion de félicitations à l'endroit des organisateurs du Salon des Artisans. Par la suite, il nous entretient du projet de matières organiques, de la quote-part de la municipalité et du budget de la RRGRMP.

2012-11-12-256

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le bordereau de correspondance est remis à chaque membre du conseil.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

DISCOURS DU MAIRE

Ce point est reporté à une séance ultérieure

AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT FIXANT LES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION POUR L'EXERCICE 2013

Je, soussigné, Martin Denis, conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil, un Règlement fixant les taux de taxation et de tarification pour l'exercice financier 2013.

Martin Denis

AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Je, soussignée, Danielle D. DuSablou, conseillère, donne avis par les présentes, qu'il sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement sur la prévention des incendies.

Danielle D. DuSablou

2012-11-12-257

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES TAXES IMPAYÉES

M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose au conseil l'état mentionnant le nom des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil approuve l'état soumis par le directeur général et secrétaire-trésorier selon l'article 1022 du Code Municipal du Québec.

ADOPTÉE

2012-11-12-258

CALENDRIER 2013 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune de celles-ci;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal en 2013. Les séances se tiendront à la Salle paroissiale et débuteront à 20h00 les jours suivants :

Date	Jour
2013-01-14	Lundi
2013-02-11	Lundi
2013-03-11	Lundi
2013-04-08	Lundi
2013-05-13	Lundi
2013-06-10	Lundi
2013-07-08	Lundi
2013-08-12	Lundi
2013-09-09	Lundi
2013-10-15	Mardi
2013-11-11	Lundi
2013-12-09	Lundi

ADOPTÉE

2012-11-12-259

PRIORISATION DES PROJETS DANS LE CADRE DU PACTE RURAL

CONSIDÉRANT que la municipalité dispose d'une enveloppe totale de 66 286.00\$ pour 2013 et 2014 qu'elle doit engager avant le 31 août 2013;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont procédé à l'analyse des projets soumis lors de la séance de travail du 5 novembre dernier;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal de Saint-Casimir recommande au comité d'évaluation du pacte rural de la MRC de Portneuf l'acceptation des projets suivants :

Promoteur	Nom du projet	Montant alloué
Société d'histoire et de généalogie de St-Casimir	50 ^e anniversaire de l'École Le Bateau Blanc	3000.00 \$
Fondation du patrimoine de St-Casimir	Mise aux normes des chambres	8050.00 \$
	Total :	11 050.00 \$

ADOPTÉE

**DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES
DU CONSEIL**

M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste conformément aux articles 357 et 358 de la Loi sur les Élections et les Référendums municipaux, que les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants ont tous été déposés dans le délai prescrit.

M. Dominic Tessier Perry, maire (novembre)
M. Michel Trottier poste #1 (novembre)
M. Martin Denis, conseiller poste #2 (novembre)
Mme Danielle Duchesneau DuSablou, conseillère poste #3 (novembre)
M. Louis-Philippe Douville, conseiller poste #4 (novembre)
M. Yan Laganière, conseiller poste #5 (novembre)
Mme Stéphanie Dusablou, conseillère poste #6 (novembre)

2012-11-12-260

**ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF ET
QUOTE-PART 2013**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 603 du Code Municipal du Québec le conseil doit adopter par résolution le budget de la RRGMRP;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le budget 2013 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf au montant de 10 337 980\$ soit accepté;

QUE la municipalité de Saint-Casimir accepte de payer la quote-part de 157 435.28\$ à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf pour l'année 2013.

ADOPTÉE

2012-11-12-261

**RÉVISION BUDGÉTAIRE / OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION
DE SAINT-CASIMIR**

CONSIDÉRANT que la quote-part de la municipalité s'élève à 10% du déficit avant capitalisation de l'OMH de St-Casimir;

CONSIDÉRANT que ce déficit a fait l'objet d'une révision à la hausse passant de 56 581\$ à 60 456\$;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE MODIFIER la résolution 2011-11-14-256 de la manière suivante :
« QUE la municipalité de Saint-Casimir accepte de payer 10% du déficit au montant de 6 046\$ ».

ADOPTÉE

2012-11-12-262

AFFECTATION AU COMPTE DE SURPLUS RÉSERVÉ AQUEDUC ST-CASIMIR

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont d'avis de procéder à l'affectation spécifique du surplus 2011 relié à ce service;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE renommer le poste 55 99211 000 de « Surplus réservé opérations forestières » à « Surplus réservé Aqueduc St-Casimir »;

D'AFFECTER la somme de 17 213.93\$ provenant du compte 55 99100 000 « Surplus accumulé non affecté » au compte 55 99211 000 « Surplus réservé Aqueduc St-Casimir » lequel aura un solde de 40 389.27\$ en date du 12 novembre 2012.

ADOPTÉE

2012-11-12-263

VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION MUNICIPALE DE 500 000\$ À LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ LA MAISON DES PIONNIERS

CONSIDÉRANT l'article 5 du Règlement 108-2011 à l'effet d'accorder une aide monétaire de 500 000\$ à la réalisation de ce projet d'habitation;

CONSIDÉRANT que l'ouverture de cette résidence est prévue pour le mois de décembre 2012;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de St-Casimir verse la somme de 500 000\$ à la Coopérative de solidarité La Maison des Pionniers;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 55 99200 000 « Surplus accumulé affecté ».

ADOPTÉE

2012-11-12-264

PROJET DE SALLE D'ENTRAÎNEMENT À L'ÉCOLE SECONDAIRE ST-MARC

CONSIDÉRANT que l'école secondaire St-Marc sollicite l'appui financier de la municipalité afin de doter leur salle d'entraînement avec de nouveaux équipements;

CONSIDÉRANT la part demandée aux municipalités de l'ouest de Portneuf;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de St-Casimir accepte de verser la somme de 1 434\$ à la Commission scolaire de Portneuf pour la réalisation de ce projet;

QUE cette contribution financière soit conditionnelle aux engagements financiers de l'ensemble des municipalités sollicitées;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 55 99100 000 «Surplus accumulé non affecté »

ADOPTÉE

2012-11-12-265

ACQUISITION D'UN RÉGULATEUR DE CHARGE / SALLE PAROISSIALE

CONSIDÉRANT que le régulateur de charge ne fonctionne plus;

CONSIDÉRANT que la municipalité a intérêt à le remplacer afin d'éviter des pénalités en regard de l'entente qu'elle a avec Hydro-Québec;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de St-Casimir accepte la proposition de la compagnie J.R. Perreault & Fils Ltée au montant de 5 109.50\$ (plus taxes) pour l'acquisition et la mise en route d'un nouveau régulateur de charge;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 55 99100 000 «Surplus accumulé non affecté »

D'EFFECTUER au printemps 2013 une étude sur la consommation énergétique de la municipalité en utilisant les programmes offerts par Hydro-Québec.

ADOPTÉE

2012-11-12-266

PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE REMPLACEMENT DE PERSONNEL D'OPÉRATION / AQUEDUC ST-CASIMIR

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel pour la municipalité de s'assurer du maintien des opérations de l'aqueduc de St-Casimir;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'offre de service de la compagnie Aquatech inc. de Longueuil;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de St-Casimir accepte la proposition de la compagnie Aquatech datée du 11 octobre 2012;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à signer les documents relatifs à cette proposition.

ADOPTÉE

2012-11-12-267

**FACTURES 335 ET 337 DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-THURIBE /
AQUEDUC ST-CASIMIR**

CONSIDÉRANT que la firme BPR a procédé à la vérification du décompte progressif #7 ainsi qu'à la production du rapport intitulé « Détails de la facturation en date du 15 mars 2012 » dans le cadre du remplacement des conduites d'eau potable (secteur St-Thuribe) et qu'elle en recommande le paiement;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal accepte de payer à la municipalité de St-Thuribe les factures 335 et 337 aux montants respectifs de 874.60\$ (taxes incluses) et 34 076.37\$ (taxes incluses) dans le cadre du remplacement des conduites d'eau potable (secteur St-Thuribe);

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à signer le décompte progressif numéro 7 joint à la facture 337.

D'IMPUTER ces montants selon le Règlement d'emprunt # 102-2010.

ADOPTÉE

2012-11-12-268

**FESTIVAL DE FILMS DE PORTNEUF SUR L'ENVIRONNEMENT
2013 / PRÊT DE LA SALLE PAROISSIALE**

CONSIDÉRANT que cet organisme s'adresse à la municipalité pour obtenir gratuitement l'utilisation de la salle paroissiale pour la tenue de la 10e édition du FFPE en 2013;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont favorables à cette requête;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal accepte de prêter gratuitement la salle paroissiale au FFPE pour la période du 17 au 28 avril 2013;

ADOPTÉE

2012-11-12-269

VERSEMENT À LA SOCAN

CONSIDÉRANT que la municipalité semble être tenue de verser des droits à la SOCAN lors de la location de la salle paroissiale;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil s'interrogent sur l'utilisation de ces droits et souhaitent obtenir des précisions en ce sens;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. Du Sablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal de St-Casimir demande à un représentant de la SOCAN de venir expliquer la répartition et l'affectation des sommes qui lui sont versées.

ADOPTÉE

2012-11-12-270

VENTE DU PARC HARDY / VERSEMENT À EUGÈNE HARDY & FRÈRE (1979) LTÉE

CONSIDÉRANT que la municipalité de St-Casimir a vendu récemment le terrain du parc Hardy à M. Larry Bolduc;

CONSIDÉRANT que dans le contrat intervenu le 8 juillet 1988 entre la municipalité et Eugène Hardy & Frère (1979) Ltée il est stipulé de verser la moitié du prix de vente à cette entreprise advenant une aliénation de cet immeuble par la municipalité;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE verser la somme de 500.50\$ à Eugène Hardy & Frère (1979) Ltée de St-Casimir représentant 50% du prix de la vente à M. Larry Bolduc (1001.00\$).

ADOPTÉE

DIVERS

- A) Panneaux du développement domiciliaire : Mme Danielle D. DuSablou demande la permutation de ces panneaux.
- B) Ouverture du restaurant : Mme Danielle D. DuSablou nous informe que le restaurant du 555 boulevard de la Montagne est dorénavant ouvert.
- C) Mme Danielle D. DuSablou adresse une motion de félicitations à Mme Ginette Beaudouin, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe pour la qualité de son travail dans le cadre de la préparation de documents reliés à la taxation des commerces.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2012-11-12-271

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 21h45.

René Savard,
Directeur général et
Secrétaire-Trésorier

Dominic Perry Tessier
Maire